

AVIS INTERNET

Paris-La Défense, le 22 décembre 2025

Objet : Changement sur le FCP « CARREFOUR CAP » (FR0000951469) géré par la société de gestion AXA IM Select France à compter du 31 décembre 2025

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du FCP « CARREFOUR CAP » (ci-après le « FCP », géré par AXA IM Select France et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons par la présente, qu'à compter du 31 décembre 2025, AXA IM Select France a décidé de procéder au changement suivant sur votre FCP :

- **Modification de l'indice composite auquel la performance du FCP est comparée *a posteriori* :** deux composants de l'indice composite, à savoir les indices JP Morgan EMU Aggregate All Maturities Total Return et CAC Small seront respectivement remplacés par les indices : FTSE Euro Broad Investment-Grade Bond et MSCI Euro Micro-Cap. Ces indices sont calculés et publiés par les fournisseurs d'indices FTSE Russel et MSCI Limited. Les poids des indices dans l'indice composite resteront inchangés.

Par conséquent, à compter de la date susvisée, l'indice composite auquel la performance du FCP pourra être comparée *a posteriori* (coupons et dividendes nets réinvestis) sera le suivant :

44% MSCI Europe Net Return + 41% FTSE Euro Broad Investment-Grade Bond Index + 11% MSCI Euro Micro-Cap + 4% Dow Jones Credit Suisse All Hedge Index.

Les autres caractéristiques de votre FCP demeurent inchangées. Ce changement n'implique aucune démarche spécifique de votre part et n'a aucun impact sur votre FCP que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

La documentation réglementaire du FCP actualisée en conséquence sera disponible sur le site internet : <https://fonds.select.axa-im.fr/fr> à compter du 31 décembre 2025.

Nous vous prions d'agrérer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

AXA IM Select France